L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 3 MAI 1878.

SPECTACLES BALS &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

SAMEDI 4 MAI 1878.

Représentation extraordinaire donnée par le **Club Dramatique et Social No. 1,** Au bénéfice de la société de **Bienfaisance Mutuelle de St-Maurice.**

Grand Orchestre du 13me Régiment d'Infanterie des Etats Unis.

Les ORPHELINES de la CHARITÉ, Drame en 5 actes par Dennery et Brésil.

Intermède Musical: Avec le concours de Mme Allen, MM J. Rossi, J. C. Renaud, L. Chauchon, Ch. A. Plaisant James Faure.

50 objets, tels que Montres, Bagues, Médaillons en or, &c. &c. seront distribués après la représentation.

PRIX DES PLACES:

Parquet, Premières et Secondes.......75 cents. Troisièmes..........25 cents.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie precises. Lever du rideau à 7 heures et demie.

Le Contrôle sera ouvert le vendredi 3 et le samedi 4 mai, de 10 à 4 heures. 14avril—au4mai

Matinée de charité à l'Opéra.

LES enfants qui ont dansé le May Pole à la fête donnée par le Club du Bouquet Musical, offriront **une grande matinée, au profit des pauvres,** à l'Opéra DIMANCHE 5 mai à midi.

Les portes seront ouvertes à 11 heures. Prix d'entrée 50 cts. Les troisièmes sont à la disposition du public à 25 cts. 1 mai—5f

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Lundi soir, 6 mai 1878.

Grand Concert offert à MLLE CORINNE BOULIGNY.

Par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, avec le concours de Mme Samuel, née Marguerite Elie, de MM. Curant et Cartier et d'autres artistes et amateurs éminents de cette ville, sous les auspices de

Col Sam Flower,	Col W. M. Owen,
Gov D. B. Penn,	Major T. L. Macon,
Major G. W. Carey	M. B. F. Chambers
M. Albert Baldwin,	M. G. W. Nott,
M. D. A. Chaffraix,	M. A. Hirsch,
M. Jas Buckley,	M. V. Allain,
Col W. T. Vaudry,	M. Jas. I. Day,
Genl W. J. Behan,	M. Jno. G. Gaines,
Capt W. I. Hodgson,	M. R. W. Greene,
M. J. H. Oglesby,	M. Emile Reynes,
M. W. R. Barstow,	M. P. A. Lelong,
M. T. J. Irvine.	M. P. Buchanan.

BILLETS, UNE PIASTRE.

On pourra se procurer des sièges réservés, **sans augmentation de prix,** au contrôle le 5 et le 6 courant de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Les portes ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures.

Billets en vente chez M. Elie, rue du Canal et dans les principaux magasins de musique et de bijouterie.

Le programme sera publié ultérieurement. 1 mai—1t

P. E. SARRAZIN,

Agent pour les célèbres Cigarettes de Périque, Périque EN CAROTTES, De J. A. Ricaud, Convent P. O., Dépôts: **St James.** **53 Gravier, 279 Decatur, New Orleans.** 15 mars—3m—D Mer V,

Bureau de la Compagnie "Lamm's Fireless Engine," No 46 rue Carondelet—L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI 6 mai, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, au bureau de la dite Compagnie. Le transfert des livres sera fermé du 26 avril au 6 mai inclusivement.

J. S. COPES, Secrétaire provisoire. 18avril—18 25avr 5mai

Où il faut aller passer l'Eté.

SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environnée de paysages charmants, si vous voulez habiter quelque temps sous le plus beau climat du monde et jouir des agréments d'un hôtel vaste, confortable, largement aéré et parfaitement dirigé, adressez vous pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au **NATIONAL HOTEL,** J. Q. A. LEWIS, Prop., 17av— Dalton, Ga

La Consultation du Dr TESTUT

VIENT D'ÊTRE TRANSFÉRÉE **Au No 178, Villeré, entre Dumaine et Ste-Anne.** 4avril—1m

Excellente occasion.

Beau piano Pleyel.

A vendre pour cause de départ un magnifique PIANO A QUEUE (petit format) fabriqué expressément par la maison Pleyel de Paris pour une artiste de cette ville. Prix modéré. S'adresser rue du Colysée No 228, coin Washington, ou au bureau de l'Abeille pour renseignements. 24mars—

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au **No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.**

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835 à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français ou anglais et en allemand. **PRIX DE NEW-YORK.** 6déc—1an t12

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

89........Passage de la Bourse........89

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 95 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton—marchands en gros et en détail de—Étoffes unies et fantaisie à raies, pour tentes. —**Fabricants de**— Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie. Étoffes à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabriques. Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à groceries aux prix du Nord. 22 mars—6m.

GALERIE DES ARTS DE LILIENTHAL,

21........RUE DU CANAL........121 (Bâtisse Touro.)

UNE jolie photographie artistique et durable ne peut se faire que par le PROCÉDÉ CARBON DE LAMBERT, procédé dont j'ai la PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi. Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé. 22déc—6m Dim Mar J

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

A VENDRE.

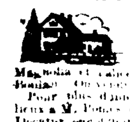

Une des plus agréables propriétés de l'Etat, située dans la paroisse de St-Tammany, à deux milles au dessus de Covington sur la Rivière Bogue Falaya, contenant 160 arpents, avec belle maison de maître et bonnes dépendances. S'adresser à M. Paul Lacroix au No 6 Marché Français. 19 avril—1m

Une Bonne Occasion.

A vendre, pour cause de départ, une jolie propriété, avec plusieurs bâtisses et jardin, à Biloxi, Miss., route de la Passe Christian, rue Magnolia et Cain, Cuisine attenant à l'hôtel Boniface. On vendra par lots ou le tout ensemble. Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux à M. Poitevin ou à M. P. Bagur, No. 249 rue Decatur, encoignure St Philippe, Nlle-Orléans. 12 avril—1m

A VENDRE

A LA BAIE ST. LOUIS.

Une jolie résidence contiguë à celle du Dr Delery, se composant d'une maison toute meublée, avec cinq chambres à coucher, galerie doublée et devant, dépendance, wharf, cabane à bain, jardin potager et arbres fruitiers. Pour les conditions s'adresser en ville aux bureaux de l'ABEILLE, ou à M. E. DELERY, à la Baie St. Louis. 19 mars—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

DE BIDWELL.

MISS KATIE PUTNAM, secondée par son excellente troupe de comédie.

Lundi, 29 avril, et Mercredi, en matinée } OLD CURIOSITY SHOP.

Mardi, 30 avril, FANCHON.

Mercredi soir, 1er mai et Samedi en matinée } La pièce entièrement nouvelle de miss Putnam intitulée GRASSHOPPER.

Jeudi, 2 mai, LENA THE MADCAP.

Vendredi, 3 mai } bénéfice de Katie Putnam. } LORLE et STAGE STRUCK.

Samedi soir, 4 mai, LENA THE MADCAP.

Dimanche, dernière soirée de la saison — OLD CURIOSITY SHOP, LENA, FANCHON et LITTLE MOTHER. 28 avr—

SALLE GRUNEWALD.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

Offert par les membres du chœur de la Cathédrale à leur organiste, le **Professeur JULES CARTIER,** Sous le patronage de la Société de **Ste-Cécile** et avec l'obligeant concours de **Mme SAMUEL** (née Marguerite Elie) pianiste et de **M. V. CAULIER,** violoniste, et d'amateurs distingués de la ville.

Jeudi, 2 mai 1878.

PROGRAMME.

1ère Partie.

1. Fra Diavola—Serenade..........Auber. M. Jules Meteyé.
2. Paul et Virginie—Romance..........Masse. Mlle Alice Perat.
3. Aïda—Grand duo..........Verdi. Mlle H. Martin et Mlle H. Dolhonde.
4. Legende de Wieniawski—Violon solo. M. V. Caulier.
5. Pardon de Ploërmel—Grand air....Meyerbeer. M. Geo. H. Théard.
6. Charles VI—Quatuor..........Halevy. Mlle H. Dolhonde, MM. Meteyé, Cassard et Théard.

2ème Partie.

1. Jeannot et Colin..........Nicolo. Mlle H. Martin.
2. Andante et septuor de Lucie—Piano solo. Liszt. Mme Samuel.
3. Reine de Chypre—Grand duo..........Halevy. MM. J. Meteyé et J. Rossi.
4. Africaine—Grand duo..........Meyerbeer. Mlle H. Dolhonde et M. Salomon.
5. Le Carnaval de Paris—Violon solo....Larman. M. V. Caulier.
6. Prophète—Grand trio..........Meyerbeer. MM. Meteyé, Cassard et Rossi.

Billets: Une piastre. 27avril—27avril-2mai

GRAND BAL DE MAI.

Grand Bal Masqué de Pompiers, DONNÉ PAR LE **Louisiana Steam Fire Co.. No 10,** **"GOOD WILL."** —A LA— SALLE GRUNEWALD —LE— **SAMEDI SOIR, 4 MAI 1878.**

COMITÉ D'ARRANGEMENTS: JOHN BUHLER Jr., Chairman. D. LAMBICKI, F. EBERHARD, LEON HAULTMAN, JOS. PLISCHKE.

Prix du billet..........$2 00

On peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à l'un des membres du comité.

P. S.—Les porteurs de billets pour le bal auront droit à deux coupons pour le PIQUE-NIQUE qui doit avoir lieu le 23 juin 1878. 28 avril—

AUX IMPRIMEURS.

NOUS avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'entremise de nos agents, MM. E. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.

GEO. BRUCE'S SON & CO., No 13 Chambers street, New York.

N. B. Les caractères employés par l'Abeille sont le Brevier (petit texte) No 13 et la Nonpareille No. 13 de Bruce, avec les chiffres de nouveau genre connus sous le nom de "Patent figures and fractions." 24 mars—2mois

Succession de FRANÇOIS CAZEAUX.

AVIS est donné aux personnes qui doivent à feu FRANÇOIS CAZEAUX de venir payer, et celles qui ont des réclamations quelconques à faire valoir contre le défunt, de les présenter au soussigné qui a été nommé administrateur de la succession, ou à son avocat.

Dque CAZEAUX, No 136 de la rue Bienville.

W. E. MORPHY, avocat de l'administrateur, No 97 de la rue de la Douane. 13 avril—20f

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

M. RIVERA,

BIJOUTIER, **ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE.**

OFFRE à vendre un bel assortiment de **BIJOUTERIE,** tels que MONTRES en or et en argent, BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant, OPERA CHAINES, CHAINES DE MONTRES pour hommes, CHAINES DE COU avec croix et médaillon. Un lot de BAGUES unies et avec pierres, BROCHES à verres pour portrait, BROCHES EN OR, différents modèles. Un lot PARURES en or. Un lot de BRACELETS assortis. Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants. Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL. BOUTONS DE DEVANT de chemises. BOUTONS DE MANCHES. DÉS en or et en argent. Un lot d'ARGENTERIE. Un grand assortiment de CORAIL. Un lot de PENDULES en tout genre.

Le tout sera vendu à 25 pour cent au dessous du prix coûtant.

Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires, obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.

Grand assortiment de CORAIL ELECTRIQUE pour les migraines, reçu nouvellement. 27déc—6m D Mar J

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ

A. BONNET & CIE.,

65........RUE ROYALE........65

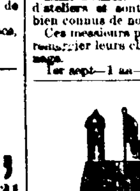

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 p0.

MM. Frantz, Opitz et Muller—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise. Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage. 1er sept—1 an—DMJ.

Malakoff Bitters,

FATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant,

26........RUE CONTI........26

Ce Cordial agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici, il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif;—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-biliaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA **LOTERIE** DE L'ÉTAT **DE LA LOUISIANE** —FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne., LE MARDI, 14 MAI 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2. CLASSE E.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS! —LE TOUT S'ÉLEVANT A— **$110,400!**

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE, **DANS LA MATINÉE DU** MARDI, 14 MAI 1878. —A LA— **NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.**

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit..........2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..........1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit..........900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du 14 MAI 1878 TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président. Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ETAT DE SITUATION —DU— **NORTHWESTERN NATIONAL INSURANCE CO. DE MILWAUKEE.** **1er Janvier 1878.**

CAPITAL EN CAISSE, $600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881..........	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881..........	70,000 00	74,550 00
U.S. Registered 5.20's de 1867..........	17,000 00	17,913 00
U.S. Registered 5.20's de 1865..........	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's..........	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y, P. du C. div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y, Chi. div. 7's..	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	10,000 00
Milwaukee water bonds, 7's..........	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent.......... (Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		151,000 00
Primes en voie de recouvrement...		23,618 01
Intérêt non encore dû..........		2,453 33
Effets à recevoir..........		631 50
Toutes les autres garanties et sauvetages..........		2,884 11
En caisse et en banques..........		86,183 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse..........	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées..........	17,045 25
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie..........	4,720 85
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York......	150,317 59
Surplus net..........	81,311 66
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président. **ALFRED JAMES,** Vice-Président. **JOHN P. McGREGOR,** Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO., Au No. 184 de la rue Gravier. 4avril—3m

CHANGEMENT DE MAGASIN

Pour cause d'agrandissement et de perfectionnement.

PREMIERE MANUFACTURE A LA VAPEUR AU SUD. **No. 150, rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.**

PIERRE PAVIA,

(BRÉVETÉ ET MÉDAILLÉ.)

CHAUSSURES A VIS, en tous genres, garanties INDÉVISSABLES et confectionnées avec les meilleurs matériaux français. Grande spécialité de CHAUSSURES DE CHASSE. Solidité à toute épreuve, prix très modérés. Vente en gros et en détail, et prompte exécution des commandes.

Messieurs les marchands des villes et des campagnes, s'adressant à la manufacture PAVIA, trouveront de grands bénéfices et de faciles accommodements.

Le public est averti de ne pas confondre l'ORIGINAL avec les IMITATIONS, quelque jolies qu'elles puissent être à l'œil, attendu que la solidité et, par conséquent, la durée sont des avantages facilement appréciables. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, la manufacture PAVIA ne peut redouter aucune concurrence: elle le prouve par son ancien constant par l'agrandissement de sa nouvelle installation et, par conséquent de ses affaires. 9 nov77—1 an.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et **Importateur de Vins et Liqueurs,** **9........RUE DECATUR........9**

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, de Cognac et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE, Près de la SALLE GRUNEWALD. 20 jan—1an

PEOPLE'S LOAN OFFICE,

(Bureau de prêts sur gages) **Coin des rues Royale et Conti,** **ARGENT A PRÊTER** SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS. Aux taux les plus réduits en ville. Aussi, toutes sortes d'objets non rachetés à vendre A TRÈS BAS PRIX. 17 jan—6m.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART, Au No 43 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur. 13 jan—1an

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal, D. URQUHART, Président, THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président, THOS. A. CLARKE, 2nd " CHAS. J. LEEDS, 3ème " CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

Jenkin's ANNIHILATOR RHEUMATISM GOUT NEURALGIA

C'est un remède purement végétal; les personnes délicates aussi bien que les personnes robustes peuvent le prendre sans aucune crainte.

Il purifie le sang, active les fonctions du foie et des reins, fait disparaître tout vestige d'affection de ces organes. Le prix en est de $1 00. En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie, gratis et partout, des brochures contenant de précieux conseils.

F. JENKINS & CO., Propriétaires. FINLEY & THOMPSON, agents généraux, 3 mars—3m DMarJ Nlle-Orléans, Lne.

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE Patented

C'est une préparation qui guérit sûrement des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies qui ont leur source dans l'impureté du sang.

Le contenu de la première bouteille n'a jamais manqué de soulager dans les cas les plus graves. Si le malade n'est pas soulagé après une ou deux bouteilles, il peut affirmer qu'il n'est atteint d'aucune des maladies mentionnées plus haut, il est inutile qu'il continue plus longtemps à prendre le remède. Sans avoir été soumis au traitement, cet remède a guéri des vices sanguins dans tous les cas, une grande réputation. Le remède est déposé chez les premiers médecins de la ville. On le trouvera chez tous les principaux pharmaciens.

Le prix de la bouteille est de $1 50. FINLEY & CO., Propriétaires, P. O. Box 1886, Nlle-Orléans. J. L. LYONS, Marchand en gros. 17 nov—1an

OFFICIEL.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bulletin de l'Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.

AVIS est donné aux détenteurs de certificats de bons à primes portant les signatures des Commissaires de la Dette consolidée, que les bons sont prêts et pourront leur être livrés immédiatement aux bureaux de l'Administrateur des finances; qu'après le 15 mai 1878, tous les bons qui n'auront pas été réclamés et livrés seront aux risques des détenteurs en dépôt.

EDWD. PILSBURY, Maire, J. C. DENIS, Administrateur des finances, J. G. BROWN, Administrateur des Comptes Publics. } Commissaires de la Dette Consolidée. 1er mai—13t

Département des Finances,

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 1er mai 1878.

TOUTES les LICENCES dues à la ville pour 1878 et qui n'auront pas été payées d'ici à LUNDI, 6 MAI, seront mises en cour pour le recouvrement.

J. C. DENIS, 1er mai—7f Administrateur des Finances.

Bureaux du percepteur des taxes d'Etat, du premier district.

Au No 47 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, 15 avril 1878.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

CONFORMÉMENT à la loi et aux instructions, une liste de tous les délinquants parmi ceux qui doivent les LICENCES D'ETAT et la TAXE SUR LES MEUBLES sera remise au sous-avocat général, pour les procès, le 1er MAI prochain. Les personnes qui doivent à l'Etat les licences et la taxe de 1878 ou de 1877 sont invitées à régler sans retard afin d'éviter les frais. Les dites licences ou taxe de ces deux années-là peuvent être payées sans intérêt ou pénalité pour qui que ce soit avant le procès.

E. A. BURKE, Percepteur des taxes d'Etat du 1er district. 15 avril—mar dim

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS. BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS. Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul, 21 mars Achille du Courthial.

Vidanges. Vidanges.

LA Louisiana S. Excavating Co., invite les propriétaires et agents qui ont des fosses à faire vider à s'adresser au No 120 Passage de la Bourse, près St-Louis, où ils trouveront toujours leurs avantages soit pour le prix soit pour l'ouvrage.

L'on vide les fosses avec une pompe à travers les magasins ou résidences sans ressentir la moindre odeur désagréable; l'opération se fait dans quelques minutes seulement.

La compagnie se charge aussi de la pose des barils stationnaires inodores. 31 mars—3m—D. Ma. J

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après (à côté) formant l'angle de la rue du Canal. **Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.**

J. VERGNOLE,

65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE— VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. AUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, 9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

L'Union Française.

LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir informer ses sociétaires que le Cours d'Anglais Gratuit qui avait été suspendu pour une cause imprévue, recommencera, comme par le passé, à partir de 15 du mois courant.

Les Français nouveaux arrivés ou autres qui sont désireux de profiter de cet avantage, sont priés de venir se faire inscrire au Bureau de la Société, rue St. Louis No 9.

Par ordre de la Direction. M. SALOMON, Secrétaire-Trésorier. 3mars—3marsau10juin—DMarJ

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!

Reçus par steamer Nuremberg du Havre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs marrons, noirs et jaspés avec garniture aérifère ventilateur, formes nouvelles.

Frondeur—Henri IV—Mirabeau—Conreur—Cape Haute—Matelots, pour hommes et enfants.

Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un **bon marché sans précédent.**

$1 50, $2, $2 50 et $3.

T. CHAUVIÈRE, 95 rue de Chartres, près Conti.

Blanchissage, teinture marron et noire de chapeaux de paille à prix réduits. Chapeaux en tout genre sur mesure. 18 avril—3 m mar jeu dim.

P. L. OUSACHS,

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il vient d'installer une fontaine de **Soda et Eaux Minérales,** à son établissement No 37 RUE ROYALE.

Le département du détail et la pharmacie, entièrement remis à neuf, sont sous la direction de Mr L. Antelmy, pharmacien gradué de France. 28 avr—1m p p—d mar j

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL. **Bureaux No 59 rue du Camp.**

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu..........		$253,695 74
Sur les risques de rivières..........		91,210 38
Sur les risques maritimes..........		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876.....		$ 94,275 00
Primes brutes..........		$519,644 67
Moins—Risques non terminés. 1877..........	$104,741 00	
Primes remboursées.	16,445 78	—$121,186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières..........	19,185 02	
Sur les risques de mer..........	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—Re-assurance..........	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock..........	50,279 11	
Fonds de réserve....	10,000 00	
Intérêt sur capital..	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt..........	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net..........		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons..........	$306,329 00
Prêts sur hypothèque..........	9,122 63
Prêts sur garantie..........	93,040 69
Billets à recevoir..........	11,458 35
Propriétés foncières..........	25,000 00
Primes en voie de collection..........	52,435 42
Argent en caisse..........	159,482 73
Total de l'actif..........	$656,868 82

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président. H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878. A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, a payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

DIRECTEURS.

B. F. EBERT,	JESSE A. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
JOHN HENDERSON,	B. W. TAYLOR,
GEO. W. DUNN,	THOS. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	ISIDORE C. LEVY,
W. B. REYNOLDS,	HENRY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. B. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. B. GROVES.

30 janv—

L'EPILEPSIE.

Guérison permanente, au bout d'un an, par les célèbres poudres du Dr. Goulard.

AFIN de convaincre les affligés de l'efficacité de ces poudres, nous les enverrons une boîte franc de port. Le Dr Goulard étant le seul médecin qui ait jamais fait une spécialité du traitement de l'épilepsie, et comme nous savons que des milliers de personnes doivent à ses remèdes une GUÉRISON PERMANENTE, NOUS REMBOURSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu une guérison permanente.

Prix d'une grande boîte, $3 00 ou 4 boîtes pour $10 00. Envoi, par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis ou du Canada, ou par express C. O. D.

ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION. Guérison positive.

Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires, souhaitent la guérison, devront faire l'essai des CELEBRES POUDRES DU Dr KISSNER. C'est le seul remède efficace contre la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous sommes tellement persuadés des vertus de ces poudres que nous en expédierons une boîte, UNE BOITE, FRANC DE PORT.

Nous n'en réclamerons le prix que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il a trouvé la guérison. Si vous tenez à votre existence, ayez recours à ces POUDRES sans retard.

Pour une grande boîte, $3 00. Envoi dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.

ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y. 27 nov—1an

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DE COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les fonctions qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière,
2e " M. C. T. Dugazon,
3e " M. Félix Limet.
4e " M. Pierre Pouts.
Secrétaire-Trésorier: M. F. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer, Jos. Bayle, P. E. Bruislone, A. Coutin, L. Grand, E. de Gas, F. Laborde, E. Morith, P. Tréagne, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau en son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, & faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, en nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, B., Négociant en Chapellerie.
Allain, P., Manufacturier.
Aldigé, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthès, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bobet, A., Négociant en merrains.
Boisonneau, F., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Bruislone, P. E., Négociant-Importateur.
Buhn, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Carrière, Charles J., "
Carrenché, A., Pharmacien-Droguiste.
Casentre, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, F., "
Couturié, Amédée, "
Chauvière, Chapelier.
Clostermann, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagenet, A., Marchand de Nouveautés.
Damiens, H., Négociant.
Davié, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Denis, J., Fabricant de Tabac.
Dechamps, E., Négociant.
Dessaux, A., Parfumerie.
Dubois, A., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T., "
Dupont, J., "
Dulpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estèbes, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Ferrestier, R., Négociant Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armateur.
Fourcade, St.-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guillot, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Joubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Janfoud, P., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Lobrano, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Lobrano, E., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hormel de, Négociant.
Lacroix, E., Pharmacien.
Lévis, J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Moulin, J. B., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonnerie.
Morlin, E., Négociant-Commissionnaire.
Mouché, M., "
Majeau, M., Pharmacien.
Noyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Pascau, R., Négociant-Commissionnaire.
Pouts, Pierre, "
Queyrouze, L., Négociant.
Rattin, Jos. J., Confiseur.
Roudanez, A., Négociant-Commissionnaire.
Ranger, C., Orfèvre.
Rocs, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. E., Fabricant de Tabac.
Schwaner, O., Libraire.
Sere, J. G., Liqueurs et Provisions.
Soniat, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tondes, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tréagne, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Urie, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Vavasseur, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Tailleurs.
Vignie, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Weiss, A., Négociant en Bière et Vin. 24 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Maison neuve à deux corps de logis, Nos 345 et 345 1/2 rue Robertson, entre Kerlerec et Columbus.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale—MARDI 7 mai, à midi il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson, 31 pieds 1 pouce dans le fond, 103 pieds 1 pouce 10 lignes de profondeur au côté de la rue Kerlerec, et 95 pieds 2 pouces 3 lignes du côté de la rue Columbus. La maison porte les Nos 345 et 345 1/2 rue Robertson, est divisée en deux corps de logis et contient 2 chambres de chaque côté, et cuisine attenant à la maison avec deux chambres de chaque côté, le tout construit l'an passé.

Termes et Conditions—1/2 comptant, la balance à un et deux ans avec hypothèque, privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 3 mai—

Belle propriété rue Lapeyrouse, entre Broad et White, près du dépôt des chars de la rue du Maine.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale — MARDI, 7 mai, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL—

Une certaine grande portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Broad et White; mesurant 81 pieds, 10 pouces, 1 ligne, face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 158 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne maison retirée de la rue, élevée sur piliers et tout récemment construite, ayant 4 chambres, grande galerie devant et derrière, cuisine avec trois appartements, &c.; environ 100 pieds, plus ou moins, d'orangers, figuiers, néfliers, pacaniers, pruniers, plaqueminiers, &c. jardin, potager et parterre. Le tout ensemble forme une des propriétés les plus confortables et agréables. Les chars de la rue Dumaine passent à un îlet de la maison.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque, privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause 5 0/0 pour honoraires d'avocat, assurance et le transfert de la police et toutes les clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur. 3 mai—

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Emprunt de 250,000 Piastres,

SOIT 1,250,000 FRANCS.

Autorisé par le Saint-Siège le 8 Novembre 1877, et voté à l'unanimité par le Conseil de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans, dans sa séance du 11 Janvier 1878.

Emission de 2940 Obligations Hypothécaires divisées en quatre séries comme suit:

Série A—40 Obligations de chacune $1000 ou Fr. 5000.
Série B—100 Obligations de chacune $200 ou Fr. 1000.
Série C—1000 Obligations de chacune $100 ou Fr. 500.
Série D—1800 Obligations de chacune $50 ou Fr. 250.

Lesquelles obligations, datées en cette ville du 1er Janvier 1878, signées du Président, du Trésorier, du Secrétaire, et munies du sceau de la Société, sont paraphées Ne Varietur par le Notaire De Armas. Elles portent un intérêt annuel de cinq pour cent net d'impôt, de date à paiement du capital, payable par semestres, suivant coupons annexés, le 1er Juillet et le 1er Janvier.

Le capital remboursable au pair, à vingt années par voie de tirage au sort annuel à partir du 1er Janvier 1882.

L'intérêt et l'amortissement payables à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Rome, à Paris et dans plusieurs autres villes des Etats-Unis et de l'étranger.

La souscription est ouverte, à la Nouvelle-Orléans:

AU SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.
A LA MAISON A. CARRIÈRE & SONS.
A LA BANQUE DU PEUPLE.
A LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HIBERNIA.
A Rome et à Paris.

BUT DE L'EMPRUNT.

Pendant la crise qui a suivi la guerre de sécession et qui a si lourdement pesé sur la Louisiane, l'Administration Diocésaine a assumé un passif qu'elle a dû résoudre et étendre. Déjà une amélioration considérable s'est produite depuis un dans la situation financière du Diocèse. Cette amélioration ne fera que s'accroître à mesure que l'administration obtiendra la réduction des taux d'intérêt de ses créanciers. Le taux conventionnel, en Louisiane, est trop élevé pour une société religieuse dont les ressources, pour être certaines, doivent être limitées. Elle ne peut chercher aucun profit éventuel dans des entreprises aléatoires ou dans des spéculations incompatibles avec sa mission de bienfaisance et de charité. Ce n'est donc point pour créer de nouvelles dettes que le présent emprunt est négocié; c'est pour unifier et consolider les dettes antérieures et en procurer, sans effort, l'amortissement graduel et régulier par le moyen des revenus ordinaires du Diocèse, et sans compromettre ses biens, quoiqu'en les affectant. Tel est le plan formellement approuvé par Sa Sainteté Pie IX, et adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Eglise Catholique Romaine de la Nouvelle-Orléans.

GARANTIES.

Le Diocèse de la Nouvelle-Orléans forme une société incorporée selon les lois de l'Etat, sous le nom de EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCÈSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Cette société offre aux prêteurs une garantie matérielle et une garantie morale.

Comme corporation légalement instituée, elle jouit de tous les droits et privilèges attachés à la personne civile. Elle peut aux termes de sa charte s'obliger, acquérir, emprunter, engager, aliéner, hypothéquer ses biens meubles et immeubles. Dans sa séance en date du 11 janvier 1878, le Conseil de ladite société a, pour les causes énoncées plus haut, décidé à l'unanimité d'émettre un emprunt unique de $250,000 au taux d'intérêt de cinq pour cent, garanti par une hypothèque spéciale sur tous les biens aliénables du Diocèse. Ce qui a été effectué par acte passé le 28 janvier 1878, devant Me Octave De Armas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, et par les inscriptions prises dans les différents ressorts où les biens sont situés, ainsi qu'il en conste par les certificats délivrés au même notaire.

Ampliation de toutes les pièces relatives au dit emprunt est déposée chez Me ——, notaire public, à Paris.

Comme société religieuse la dite corporation engage son honneur, sa bonne foi, son avenir. Elle est appelée à traverser toutes les crises sociales et à leur survivre. Elle puise sa vitalité à la racine même d'une institution qui a défié les siècles, l'Eglise Catholique Romaine. Elle relève immédiatement du Saint-Siège auquel elle présentera, chaque année, un compte rendu fidèle de la situation.

NATURE DES BIENS OFFERTS EN GARANTIE.

D'après la situation officielle remise dernièrement au Saint-Siège, les biens ecclésiastiques de ce diocèse se divisent en

Propriétés indépendantes ou inaliénables, évaluées à environ.....$1,020,000 — (5,100,000 francs.)

Propriétés aliénables, évaluées au minimum à environ.....$1,080,000—(5,400,000 francs.)

Dans ces dernières, qui seules sont frappées par l'hypothèque, figurent, pour une valeur double de l'emprunt négocié, nombre de maisons, de terrains, de champs et d'autres propriétés d'un excellent rapport et étrangères au service du culte.

SERVICE DES INTÉRÊTS—AMORTISSEMENT.

Dans sa séance en date du 11 janvier 1878, le Conseil de la Corporation a constaté qu'en dehors des recettes usuelles irrégulières, les revenus annuels assurés du Diocèse, défalcation faite de tous les frais d'administration, laissent un excédant de $30,000 (150,000 francs) disponible semi-annuellement; et il a statué:

1° Que pour le service ponctuel des intérêts, une somme de $12,500 (62,500 francs) sera, à partir du 1er janvier 1878, et annuellement dans la suite, prélevée, appropriée et déposée en banque, à crédit des obligations, objet du présent emprunt;

2° Que pareille somme de $12,500 (62,500 francs) sera, annuellement aussi, à dater du 1er janvier 1882, prélevée, appropriée et déposée en banque pour être appliquée à l'amortissement graduel de la dette, et ce, d'année en année, jusqu'à son entière extinction;

3° Que dans aucun cas et sous aucun prétexte les sommes prélevées, appropriées et déposées, comme il vient d'être dit, ne seront détournées de leur destination.

RÉSUMÉ.

Il ressort de tout ce qui précède:

Que l'emprunt est négocié pour éteindre tous comptes antérieurs;

Qu'il représente le passif de la Société Catholique Romaine dont il unifie et consolide la dette et en réduit les intérêts;

Qu'il est contracté par une société stable, et autorisé par le Saint-Siège;

Qu'il est garanti par une hypothèque spéciale sur des biens dont la valeur est environ cinq fois supérieure;

Que le service des intérêts et l'amortissement du capital sont matériellement assurés.

Les obligations hypothécaires du Diocèse de la Nouvelle-Orléans constituent, en conséquence, un titre de premier ordre, offrant la même sécurité que les valeurs les plus recherchées par les capitalistes.

Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1878.

† N. J. PERCHÉ, Archevêque.

MILLET, V. G., Administrateur des Finances. 28avril—2m—DMarJ

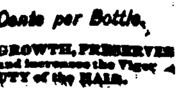

KATHAIRON Only 50 Cents per Bottle.

It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

OVER THIRTY YEARS AGO LYON'S KATHAIRON FOR THE HAIR was first placed in the market by Professor E. Thomas Lyon, a graduate of Princeton College. The name is derived from the Greek "KATHRO," signifying to cleanse, purify, rejuvenate, or restore. The favor it has received, and the popularity it has obtained, is unprecedented and incredible. It increases the GROWTH and BEAUTY of the HAIR. It is a delightful dressing. It eradicates dandruff. It prevents the Hair from turning gray. It keeps the head cool, and gives the hair a rich, soft, glossy appearance. It is the SAME in QUANTITY and QUALITY as it was over a QUARTER of a CENTURY AGO, and is sold by all Druggists and Country Stores at only Fifty Cents per Bottle.

Woman's Glory is Her Hair.

LYON'S KATHAIRON

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

DIAMANTS,

Montres en or, et montres en argent, Instruments de musique, Pendules françaises, anglaises et Yankee, Toute espèce de bijoux riches, Chaînes de montres en or et en argent, Fusils et révolvers, Cannes et lorgnettes, Linge de corps, pour dames et pour messieurs, D'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 46 de la rue Royale—LUNDI 29 avril et les jours suivants, à 10 heures, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de Jos Anglade au coin des rues Bourbon et Conti, tous les gages forfaits, lesquels se composent, en partie, des articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—comptant. 26 avril—

N. B.—Chaque article offert sera vendu sans égard au montant prêté.

Vente pour opérer un partage sans limite.

Propriétés améliorées et non améliorées dans le premier et le deuxième district.

La belle bâtisse en briques, à deux étages, coin Magnolia et Euphrosine, près du dépôt du char du N. O. Jackson Rail Road.

Trois lots de terre vacants et touchant à la susdite propriété.

La belle résidence de famille en briques et à deux étages, rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

13 lots de terre avec les améliorations sur la Promenade Carondelet connu sous la propriété PIERRE DEVERGES.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau, 46 rue Royale—MARDI, 7 mai, à midi, il sera vendu à la BOURSE D'ENCAN DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE, pour opérer un partage—

1°.—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Euphrosine et Calliope, formant le coin des rues Magnolia et Euphrosine, et mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et face de 100 pieds à la rue Euphrosine.

2°. 3 lots de terre dans le même îlet et le même District que la susdite propriété désignés par les Nos 2, 3 et 4, faisant face aux rues Magnolia et Euphrosine. Les deux propriétés ci-dessus décrites seront vendues d'après un plan dressé par Pilié et Murray, architectes et voyer en date du 15 janvier 1909 et maintenant exposé à la dite Bourse.

3°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Rempart, Bourgogne et Canal et mesurant 32 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

4°. 13 lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Tonti et Rocheblave. La propriété ci-dessus décrite est connue sous le nom de propriété "PIERRE DEVERGES" sera vendue en lots d'après le plan dressé par D. E. Seghers architecte, exposé à la Bourse avant la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite ou déchéance pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie. L'assurance des bâtisses par l'acquéreur et le transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant E. Bouny notaire aux frais des acquéreurs, ainsi que toutes les taxes dues et exigibles en 1879. 28 avril—5 au 7 mai.

Le Magasin à trois étages No 60, rue de la Douane entre Chartres et Decatur.

La très agréable résidence de famille à deux étages et en briques rue Orléans, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI 11 mai, à midi il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE ENTRE CANAL ET DOUANE—

1°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Decatur, désigné par la lettre A et mesurant 19 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 65 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 60, de la rue de la Douane.

2°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 76 pieds 8 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent cette agréable résidence de famille à deux étages en briques et à deux étages contenant 4 chambres, galerie, hall, porte cochère, verandah, cuisine haute en briques avec 4 chambres, puits, waterworks, gas, etc., etc., le tout couvert en ardoises.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat et transfert des polices, et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Eusebe Bouny, notaire aux frais des acquéreurs ainsi que toutes les taxes dues et exigibles en 1879.

N. B.—LA VENTE EST POSITIVE. 28 avril—28 avril, 5 au 11 mai.

ATTENTION! Jardiniers et Laitiers.

Succession de Pierre Hau. No. 36,967. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI 16 mai, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la BOURSE D'ENCAN ST. CHARLES, RUE ST. CHARLES, ENTRE LES RUES GRAVIER ET COMMUNE—en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, date le 2 avril 1878, pour le compte de la susdite succession—

1° 15 certains lots de terre, dans l'îlet situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Toulouse, St. Pierre, St. Patrick et Bernadotte, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, 23 et 24, les lots Nos 13 à 22 inclusivement mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse, sur 122 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur, les lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Patrick sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur.

Ces lots sont les terres les plus élevées sur le coteau de la Metairie, sont entourés de barrières et loués à Mr Raymond Barrel à raison de $100. par an et livraison à ce sera donnée qu'au premier septembre 1878. Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions 1/3 comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 6 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets ou en partie et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 avril—20, 27; 4, 7, 14 mai.

Jardiniers et Laitiers ATTENTION.

Deux îlets de terre et 8 lots de terre dans le Deuxième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI 16 mai, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu sans réserve—

1° Un certain îlet de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues St. Louis, Toulouse, Olympia et St. Patrick.

2° Huit certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Murat, St. Louis et Olympia, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds 5 pouces de profondeur.

3° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Hémécourt, Baudoin, Salomon et l'Avenue Carrollton. Ces terres sont des plus élevées sur le Coteau de la Métairie. La propriété premièrement décrite est entourée d'une bonne barrière et louée à M. Victor Anseman, à raison de $100 par an, et la propriété secondement décrite est louée, à raison de $15 par mois, à M. Jean Pujos. Les propriétés ne seront livrées à l'acquéreur que le 1er septembre 1878.

Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 6 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets ou en partie et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'acquisition au moment de la vente.

Actes de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 avril—13, 20, 27—mai 4, 11, 16.

Jardiniers et Laitiers, ATTENTION!

Ilet de terre amélioré près du Chemin de la Métairie.

W. O. Denègre vs. la succession de H. M. Hyams. Vente pour opérer un partage. No — du docket de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale.—JEUDI, 16 mai 1878, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la BOURSE D'ENCAN ST. CHARLES, RUE ST. CHARLES, ENTRE COMMUNE ET GRAVIER, en vertu d'un jugement rendu le 10 avril 1878, par l'honorable F. A. Monroe, Juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Murat, Olympia, St. Louis et Toulouse. Cette propriété est louée à M. Jean Pujos à raison de $15 par mois et possession en sera donnée le 1er septembre 1878. Le tout vendu d'après le plan exposé avant et le jour de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Possession en sera donnée le 1er sept. 1878.

Acte de vente par devant Octave Morel, aux frais de l'acquéreur. 13avril—13, 20, 27,—4, 11, 16, mai.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

La grande vente de liquidation et à crédit de A. MARKS, LEVY & CO.

Se continuera à leur salle d'encan, Nos. 29 et 33 de la rue des Magasins aujourd'hui VENDREDI à dix heures et demie du matin. Il y sera offert un des plus beaux stocks de **Bas et bonneterie en général, Coutellerie, Mouchoirs, Rubans, Bretelles, Essuie-mains, Peignes, Chemises, Devants de chemises, Châles, etc., etc.**

Il n'en a jamais été offert de plus beau et de mieux assorti à l'encan à la Nlle-Orléans. Les conditions sont très avantageuses et le crédit très libéral. La vente est positive, sans réserve aucune, et se continuera jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé. 3mai—

PAR A. MARKS, LEVY & CO.,

Au magasin No. 20 de la rue du Camp. **Vente spéciale et sans réserve,** —DE— GAGES NON RACHETÉS, DÉCLARÉS FORFAITS — En faveur du — **Metropolitan Loan, Savings and Pledge Bank.**

Vente sans limite ou réserve.

Bijoux, montres, diamants, pianos Steinway et Pleyel; service à café, en argent et argenterie de table; diamants et solitaires, bagues en diamants, boucles d'oreilles et broches, chaînes de dames, bracelets, boutons, et d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

—Également—

Un collier en perles, qui a coûté $2000.

PAR A. MARKS LEVY & CO.—ALEX LEVY, Encanteur—Encan vendu le LUNDI 6 mai à 10 heures et demie du matin au magasin No 20 de la rue du Camp, et la vente se continuera tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu—

Les beaux articles ci-dessus mentionnés et qui sortent des premières fabriques.

Conditions—Comptant. 28 avril—au 5mai

PAR H. STERN & CO.

550 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu, VENDREDI, 3 mai 1878, à 11 h du matin, à leur salle d'encan No 63 de la rue de la Douane—550 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 3 mai—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Pommes de terres — Pommes de terres.

PAR D. E. MORPHY & SON.—D. E. MORPHY encanteur—Il sera vendu VENDREDI, 3 mai 1878, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julie, 271 barils pommes de terre.

Conditions—Comptant. 3 mai—

Bouilloires, Machines, Cuivre.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur. — Il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra SAMEDI, 4 mai 1878, à midi, sur la Levée, devant la rue Etats, les bouilloires, machines, cuivres du naufrage du steamer Col. A. P. Kouns.

Conditions—Comptant. Termai—

PAR S. GUINAULT.

CAFÉ ET BAIL. Succession de François Cazeaux. —No. 40,230—

PAR S. GUINAULT, encanteur. — LUNDI 6 mai 1878, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Louis et Decatur, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 avril 1878—

Le fonds d'un café situé à l'endroit ci-dessus, d'après inventaire déposé à la Deuxième Cour de District, le tout plus ou moins.

Aussi—Le bail de la maison à raison de $100 par mois jusqu'au 30 septembre 1878 avec privilège de renouveler pour deux ans de plus à raison de $125 par mois. Le tout d'après le bail exécuté devant Oct. de Armas, notaire, le 28 juillet 1877.

Conditions—Comptant. 3 mai—

PAR S. GUINAULT Encanteur—SAMEDI, 4 mai 1878 il sera vendu à 11 heures du matin à l'encoignure des rues Jackson et Magasin—

GROCERIES Le fonds d'un magasin de groceries avec comptoirs et étagères.— Aussi le bail du magasin, ainsi que celui de la maison à cède jusqu'au 30 septembre 1878.

Conditions—comptant. 2 mai—

PAR C. E. GIRARDEY.

L'habitation Polycarpe Fortier au Fort St. Léon, ancienne habitation de Felix Villeré.

Magnifique habitation sucrière située sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans la paroisse Plaquemines, Lne, à environ quelques milles au-dessous de la Nlle-Orléans, en bon état, parfaitement égouttée et pourvue de mulets, machines, cannes et maïs, plantés et poussant.

Succession de Polycarpe Fortier, No 39,958—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI 4 mai, 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour du District de la paroisse d'Orléans, daté du 28 décembre 1877 et rendu dans la susdite succession—

L'HABITATION SUCRIÈRE PRODUCTIVE ET BIEN SITUÉE, connue sous le nom d'habitation Fort St Léon, ancienne propriété de M. Félix Villeré, située sur la rive droite du fleuve Mississippi dans la paroisse Plaquemines, environ quatorze milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans.

La dite habitation est décrite, dans le titre, comme ayant 29 arpents, plus ou moins, de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, plus ou moins, mais d'après un plan dressé lequel la propriété est vendue, qui a été dressé par Arthur De Armas, arpenteur, et portant la date du 18 avril 1875, le dit morceau de terre a seulement 25 arpents et 29 toises de face au dit fleuve Mississippi, et est borné, au-dessus, par les terres qui appartiennent jadis à Jules Villeré et au-dessous, par les terres de Constance Larrehe, plus tard des MM Stackhouse.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent—achetées par feu Polycarpe Fortier, de Stella Minor et d'Alice Villeré, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire de cette ville le 12 novembre 1877, et de la succession de Felix Villeré par acte passé le 14 novembre 1877, pardevant Charles T. Soniat, notaire de la Nouvelle-Orléans—actes auxquels il est référé pour les détails.

Les améliorations comprennent en partie, une sucrerie, moulin et machine, une maison et dépendances, grange et cabanes de travailleurs, 21 mulets, charrettes, instruments aratoires, etc., dont une liste détaillée sera exposée à la vente.

Environ cent cinquante arpents de cannes ont été plantés cette année, et il y a environ cinquante arpents de semences de première année et, jusqu'ici, environ vingt-cinq de maïs. La propriété est bien cultivée et l'acquéreur aura la plus belle perspective de récolte. Presque toute la terre est arable et ne saurait être surpassée pour la culture du sucre ou du riz. Elle est comparativement à l'abri des inondations et des premières gelées, elle est en parfait état. On se rend de la, aisément, à la ville; elle offre donc un excellent placement.

Les personnes qui désirent examiner la propriété peuvent en obtenir l'autorisation.

Termes et conditions—La moitié ou un tiers (au gré de l'acquéreur) comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, assurance des bâtisses et transfert de la police aux porteurs des billets, paiement, par l'acquéreur, en outre du montant de l'adjudication, des taxes de 1877 dues et exigibles en 1878.

Un dépôt de 10 pour cent, comptant, sur le montant de l'adjudication, sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Charles T. Soniat, notaire. 14avril—14, 20, 21, 27 à la date.

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 66 & 68 Water Street, N. Y.